

Risques psychosociaux au travail : de l'identification à la prévention



PROGRAMMATION 2018 - FORMATION EN LIGNE

Contexte

De nombreuses évidences scientifiques à travers le monde font état des effets nocifs des contraintes organisationnelles sur la santé psychologique et physique. Au cours des dernières années, les membres de l'équipe *Promotion de la santé des travailleurs et prévention des risques psychosociaux au travail* de l'INSPQ et ses collaborateurs ont développé, testé et validé, une **Grille d'identification de risques psychosociaux au travail** qui permet de repérer les risques pour la santé et de proposer des orientations à privilégier dans le milieu de travail.

Que ce soit dans le cadre d'activités d'évaluation des risques ou pour informer et sensibiliser les acteurs du milieu à l'égard de leurs obligations de prévention, cette formation s'avère essentielle dans la gestion de ces risques émergents autour desquels gravitent plusieurs mythes qui freinent l'action. Comme pour d'autres facteurs de risque à la santé, ils sont mesurables et modifiables.

Cette formation en ligne est accessible depuis juin 2016. Elle compte quatre modules et porte notamment sur les modèles théoriques validés de même que sur les habiletés nécessaires pour la conduite des entrevues afin de s'assurer de la validité des cotations. Cette formation est un prérequis pour avoir accès à la *Grille* et à l'ensemble du matériel pédagogique.

Cibles d'apprentissage

- Identifier les facteurs de risques psychosociaux en lien avec l'organisation du travail et les pratiques de gestion.
- Expliquer les impacts humains en termes de morbidité et de mortalité liés à l'exposition aux risques psychosociaux (RPS) au travail.
- Reconnaître les principales conséquences économiques des RPS sur les organisations.
- Reconnaître la contribution des risques psychosociaux aux inégalités sociales de santé.
- Expliquer les responsabilités légales en lien avec les risques à la santé physique et mentale.
- Utiliser la grille d'identification de risques psychosociaux au travail pour l'évaluation de risques à la santé en entreprise.
- Décrire les principales stratégies d'interventions à l'égard des risques psychosociaux au travail.

Professionnels visés

La présente formation s'adresse à tous les acteurs de santé publique appelés à agir en santé au travail. D'autres personnes agissant en prévention dans les milieux de travail et appartenant à des organisations publiques et privées sont aussi conviées à cette formation.

Durée et stratégies pédagogiques

Durée

La formation en ligne est d'une durée estimée à 12 heures. Les participants peuvent réaliser les activités à leur rythme et au moment qui leur convient. L'ensemble de la formation doit être réalisé durant la période allouée.

Stratégies pédagogiques

Les principales stratégies pédagogiques utilisées sont : visionnement de capsules narrées avec un support visuel, lectures de textes, outils divers de sensibilisation, d'évaluation et d'intervention et mises en situation.

Tarifs

Le tarif inclut : les frais de la formation, le matériel pédagogique, la *Grille d'identification de risques psychosociaux au travail* (version 2016), l'attestation de réussite ainsi que la reconnaissance de la formation. Les taxes ne sont pas incluses dans les tarifs.

Tarifs pour une utilisation non commerciale

- 250 \$: intervenants en santé au travail du Réseau de santé publique en santé au travail (RSPSAT)
- 350 \$: autres intervenants ou conseillers du secteur public, parapublic ou municipal et les étudiants
- 500 \$: intervenants ou conseillers du secteur privé

Tarif pour une utilisation commerciale de la Grille

- 1500 \$: consultants du secteur privé

Ce montant inclut une autorisation pour une utilisation commerciale de la Grille pour la personne ayant suivi la formation pour une année suivant la date de fin de la cohorte. Par la suite, une activité de mise à niveau sera nécessaire et des frais de 500 \$ seront chargés annuellement afin de maintenir cette autorisation.

Cohortes et inscription

Cohortes

Cohorte 1 : 29 janvier au 9 mars 2018
(inscription terminée)

Cohorte 2 : 2 avril au 11 mai 2018
(inscription terminée)

Cohorte 3 : 1 octobre au 16 novembre 2018
(date limite d'inscription, 2 novembre 2018)

Inscription

L'inscription se fait en ligne à l'adresse suivante :
<https://netevent.ccnpps.ca/netevent/default.aspx?id=L7OIq0BQ6B8%3d&f=354&lng=fr>

**Le paiement se fait par carte de crédit (Visa ou MasterCard) lors de l'inscription en ligne.*

Un courriel avec les instructions et un code d'accès sera transmis aux participants à la première journée d'accès.

Évaluations

Évaluation formative

À la fin de chaque unité d'apprentissage, des questions de validation de votre compréhension vous seront proposées. Ces questions sont formatives seulement.

Évaluation sommative : deux parties à réussir

À la fin du module 2, vous serez dirigés vers une évaluation des modules 1 et 2. La réussite de cette première évaluation est préalable à l'accès aux modules suivants. À la fin du module 4, vous serez aussi dirigés vers une évaluation portant sur les modules 3 et 4.

À chacune des évaluations, vous devez obtenir au moins 70 %. En cas d'échec, une autre série de questions vous sera proposée. Le nombre de tentatives est à trois (deux échecs). La réussite des deux évaluations est nécessaire pour compléter avec succès la formation et obtenir une attestation de réussite permettant d'utiliser la grille de l'INSPQ.

En cas d'échec, l'apprenant devra se réinscrire à la formation en défrayant les coûts et ne sera pas autorisé à utiliser la grille en milieu de travail.

Reconnaissance de formation

Un certificat de crédits de formation continue sera délivré par l'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM) aux apprenants qui en feront la demande après avoir complété avec succès les quatre modules de la formation.

Membres de l'équipe responsable

- Responsable scientifique : Michel Vézina, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive
- Marie-Michèle Mantha-Bélisle, conseillère scientifique
- Mariève Pelletier, conseillère scientifique
- Marie-Pascale Sassine, chef d'unité en santé au travail

Pour nous joindre

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, nous vous prions de communiquer par courriel avec l'équipe de l'INSPQ : infogrilleINSPQ@inspq.gc.ca